

ENGIE et le Ministre de l'Énergie inaugurent la nouvelle centrale électrique de Flémalle, un atout majeur pour la sécurité d'approvisionnement de la Belgique

7.9.2026 - Olivier Desclée | ENGIE Belgium

875 MW de puissance installée 63% de rendement 4,4 à 5,3 TWh de production annuelle, soit l'équivalent de la consommation de plus d'un million de foyers belges 650 millions d'euros d'investissement 500 personnes mobilisées en moyenne chaque jour durant le chantier 37 emplois permanents directs pour l'exploitation et la maintenance de la centrale Capacité de modulation : jusqu'à 50 MW par minute en fonctionnement

Un nouveau chapitre s'écrit

L'inauguration de la nouvelle centrale de Flémalle ouvre un nouveau chapitre de l'histoire énergétique du pays. Cette centrale est installée sur un site qui accueille depuis 1951 des actifs de production d'énergie qui ont réussi à évoluer au fil des technologies et des besoins. Sélectionné en 2021 dans le cadre du mécanisme belge de rémunération de capacité (CRM), le projet permet aujourd'hui à ENGIE de contribuer concrètement à la sécurité d'approvisionnement électrique du pays, tout en accompagnant l'intégration croissante de l'énergie éolienne et solaire dans le système électrique.

Une centrale ultra-moderne

D'une puissance installée de 875 MW et présentant un rendement élevé de 63%, la nouvelle TGV d'ENGIE à Flémalle est capable de produire entre 4,4 et 5,3 TWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus d'un million de foyers belges. Grâce à sa grande capacité de modulation, elle peut adapter rapidement sa production aux nécessités du réseau. La centrale est en capacité de fonctionner avec des gaz renouvelables et peut être équipée d'un système de capture du CO₂.

La centrale de Flémalle représente un investissement de 650 millions d'euros. Son chantier a mobilisé jusqu'à 500 personnes en moyenne et 37 collaborateurs assurent désormais son exploitation et sa maintenance au quotidien.

L'inauguration officielle, organisée ce 7 septembre à Flémalle, réunit les représentants du Groupe ENGIE, d'ENGIE Belgium, le Ministre fédéral de l'Énergie, des autorités wallonnes et de la commune de Flémalle. Leur présence souligne l'importance de ce projet industriel pour le territoire, pour le système énergétique belge et pour la transition vers un mix énergétique plus flexible, plus résilient et davantage décarboné.

Catherine MacGregor, Directrice générale du Groupe ENGIE : « L'inauguration de la centrale de Flémalle illustre très concrètement la stratégie d'ENGIE : investir dans des infrastructures qui rendent le système énergétique plus robuste, plus flexible et plus sûr, tout en accompagnant le développement massif des énergies renouvelables. En Belgique comme ailleurs en Europe, la transition énergétique nécessite des moyens de production pilotables, performants et capables de répondre rapidement aux besoins du

réseau. Flémalle est un exemple remarquable de cette complémentarité entre renouvelables et flexibilité, au service de la sécurité d'approvisionnement et de la décarbonation. »

Vincent Verbeke, CEO d'ENGIE Belgium : « Avec la centrale de Flémalle, ENGIE Belgium met à disposition du pays un outil industriel de tout premier plan. Complémentaire à nos capacités renouvelables et à nos parcs de batteries, cette centrale constitue un maillon fort du mix énergétique belge et renforce le rôle de hub énergétique du pays. Elle contribuera à la stabilité du réseau, à la sécurité d'approvisionnement et à l'intégration croissante de l'éolien et du solaire. Je tiens aussi à saluer l'engagement de nos équipes, de nos partenaires et des acteurs locaux, qui ont permis de mener à bien ce projet majeur dans un contexte exigeant. »

Mathieu Bihet, Ministre fédéral de l'Energie : « Pour garantir à chaque instant que notre pays dispose de l'électricité dont il a besoin, nous devons pouvoir compter sur des capacités de production flexibles, capables de soutenir le système lorsque la production renouvelable est moins disponible ou que la demande en électricité est très élevée. La centrale de Flémalle, sélectionnée dans le cadre du mécanisme de rémunération de capacité (CRM), contribue aujourd'hui à renforcer la résilience de notre système électrique et à garantir cette sécurité d'approvisionnement. Technologie de transition, elle a vocation à compléter un mix énergétique diversifié, dans lequel les énergies renouvelables et le nucléaire jouent un rôle central pour assurer une production d'électricité bas-carbone, fiable et disponible dans la durée. »

ENGIE a veillé tout au long du projet à maintenir un dialogue transparent avec les riverains et les autorités locales, notamment au travers de séances d'information, de communications régulières et d'un dispositif de contact dédié. Cette approche s'inscrit dans la volonté d'ENGIE d'ancrer ses projets industriels dans leur territoire et de travailler en concertation avec les parties prenantes locales.

Chiffres clés

- 875 MW de puissance installée
- 63% de rendement
- 4,4 à 5,3 TWh de production annuelle, soit l'équivalent de la consommation de plus d'un million de foyers belges
- 650 millions d'euros d'investissement
- 500 personnes mobilisées en moyenne chaque jour durant le chantier
- 37 emplois permanents directs pour l'exploitation et la maintenance de la centrale
- Capacité de modulation : jusqu'à 50 MW par minute en fonctionnement

<https://corporate.press.engie.be/engie-et-le-ministre-de-lenergie-inaugurent-la-nouvelle-centrale-electrique-de-flemalle-un-atout-majeur-pour-la-securite-dapprovisionnement-de-la-belgique>